

APV - Amicale des pêcheurs de Vidy  
CVL - Club de Voile de Lausanne  
CVV - Club de la Voile de Vidy  
MYCL - Motor Yacht Club Léman  
PPO - Société des Petits Pêcheurs d'Ouchy  
UNV - Union Nautique de Vidy

UNOL - Union Nautique Ouchy.Lausanne, Case postale 182, 1000 Lausanne 6

## RECOMMANDÉ A.R.

Municipalité de Lausanne  
C.P. 6904  
1002 Lausanne

Ouchy, le 22 avril 2013

### Ports d'Ouchy et de Vidy - Taxes d'amarrage

Mesdames et Messieurs

À fin 2012, le quotidien 24HEURES indiquait que la Ville de Lausanne avait l'intention d'augmenter les taxes d'amarrage de 12 %.

Les présidents de 7 clubs nautiques des ports d'Ouchy et Vidy - totalisant 1126 membres - se sont réunis pour vous faire part des réactions de ces derniers face à la diminution des prestations offertes. En majorité, les navigateurs ont le sentiment de plus en plus vif d'être traités sans beaucoup de considération. D'être traités "comme des vaches à lait", ou, selon une vieille légende totalement dépassée, comme de "vilains richards". Une grande part d'entre eux sont des passionnés, souvent retraités, qui se serrent la ceinture pour naviguer ! Ces payeurs de taxes d'amarrage devraient pouvoir bénéficier de quelques égards et privilèges. Vous trouverez en annexe les détails de leurs propositions.

De plus, le bruit court maintenant que l'augmentation prévue ne serait pas de 12%, **mais incroyablement de 25 à 30% !** Un bobard, sans doute ? (Même le "Bureau du Lac", a entendu inofficiellement ces chiffres).

S'il va de soi que la Ville de Lausanne doit rentrer dans les frais que lui occasionnent l'entretien et les prestations des deux ports, ces frais ne doivent pas inclure des installations dont la conception se révèle gravement inadaptée. C'est le cas des portails installés en 2012, dont le coût s'élèverait à 400'000 francs au moins, comme indiqué lors de la dernière réunion de la Commission Consultative des Ports. Ce n'est pas aux utilisateurs des ports de supporter via la taxe d'amarrage une dépense faisant l'objet de travaux non terminés et inadéquats. (Voir l'annexe).

Indépendamment de la réunion annuelle - peu efficace ! - de la Commission Consultative des Ports, une rencontre est souhaitable avec les responsables de vos services que concernent les sujets évoqués en annexe.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

APV - Amicale des pêcheurs de Vidy  
Suzanne STREHL-ZBINDEN, présidente

CVL - Club de Voile de Lausanne  
Chantal REY, présidente

CVV - Club de la Voile de Vidy  
Guy WUILLERET, président

MYCL - Motor Yacht Club Léman  
Michel SCHALLER, vice-président

PPO - Société des Petits Pêcheurs d'Ouchy  
Roland LAVANCHY, président

UNV - Union Nautique de Vidy  
Murielle BUTTEX, secrétaire (po)

UNOL - Union Nautique Ouchy.Lausanne  
Danielle FIAUX, vice-présidente

**NB: Toutes et tous les responsables ci-dessus ont signé l'original de cette page**

Annexe : mentionnée

Copie pour information: Conseil d'Etat du Canton de Vaud